

TEREOS ESCAUDOEUVRES (59)

PUISSANTE MANIFESTATION

Plus d'un millier de manifestants venus de nombreuses usines agroalimentaires de la région et de toute la France et plus largement d'autres professions ont exprimé avec force leur soutien à la lutte courageuse des travailleurs de la sucrerie d'Escaudoeuvres (59) et de la distillerie de Morains (51) qu'ils mènent pour la défense de l'emploi et le développement de l'industrie sucrière française.

Maryse Treton, secrétaire fédérale, a repris toutes les revendications sociales et alternatives économiques construites dans l'unité syndicale, par les élus syndicaux du groupe Tereos, en s'appuyant sur notre objectif de reconquête nationale de notre industrie sucrière. Elle a tout particulièrement pointé quelques exigences et propositions :

- Les savoir-faire des salariés de l'industrie du sucre et les performances des planteurs sont autant d'atouts pour maintenir et développer les potentiels de la filière betterave-sucre et ses diverses activités annexes dont l'élevage régional.
- Les mesures doivent être prises de façon rapide pour que puissent s'appliquer efficacement les dispositions de la loi Florange, en cas de refus du groupe Tereos de reprendre l'activité sur les deux sites.
- L'industrie sucrière est reconnue pour être polluante. Un plan de décarbonation national existe visant une cinquantaine de groupes dont Tereos. Des subsides publics importants sont prévus. Nous proposons que la sucrerie d'Escaudoeuvres soit pilote dans cette opération et la première sucrerie du groupe et de France à être engagée dans ce processus essentiel pour combattre les dérèglements climatiques.
- La distillerie de Morains, dont les clients apprécient la qualité, doit être développée et non pas sacrifiée à la politique égoïste du groupe, d'autant que le plan patronal est un véritable appel au meurtre écologique.

Dans ce sens, une délégation composée des travailleurs en lutte se rendra le 28 avril 2023 au Ministère de l'Industrie pour rencontrer le Ministre Roland Lescure. Le gouvernement doit s'engager dans des mesures concrètes de sauvegarde de ces outils industriels performants et de l'emploi.



Montreuil,
Le 20/04/2023